



Rapport d'activités du réseau AKTEA du 26 mai 2006 à avril 2007

Le réseau AKTEA est constitué en Mai 2006 à Ancona. Depuis cette date le réseau AKTEA a réalisé peu d'activités vu que lors de l'assemblée Générale nous n'avons pas pu voter un plan d'action par manque de temps. Le manque de traduction nous n'a pas permis de mettre en place un plan d'action défini mais sur la base des statuts du réseau quelques activités ont pu avoir lieu.

En juin 2006 le réseau AKTEA est invité à participer à une audition publique auprès de la délégation de la commission pêche du Parlement européen en visite en Bretagne. Le réseau AKTEA en compagnie des membres de l'association FETEM ainsi que d'autres Femmes ont présentés aux parlementaires les différents aspects qui concernent les femmes de la pêche en Europe. Parmi les divers aspects présentés, la question de l'application de la directive 86/613 par les états membres a été largement discutée entre les femmes et les députés. D'autres points comme, la formation des femmes, l'importance de réseau transnationaux dans l'établissement de l'Europe ou encore la défense de la pêche artisanale en Europe ont été aussi abordés. Les députés ont quittés la région Bretagne avec une idée claire sur la situation et le rôle des femmes dans la pêche artisanale européenne.

L'animatrice du réseau a déposé les statuts, le compte rendu de l'assemblée générale et les noms de personnes membres du réseau à la sous-préfecture de Brest pour enfin être enregistré comme association. Cette procédure a pris énormément de temps vu visiblement le retard qui avait au niveau du traitement des dossiers au niveau de la sous-préfecture. L'association a été enregistrée le 22 janvier 2007. La publication de l'annonce de la création du Réseau est faite le 17 mars 2007 dans le journal officiel de la France.

Le réseau a ouvert un compte bancaire au Crédit Agricole à Brest qui est une de rare banque de n'est pas prendre beaucoup de commission dans le cadre de transfert d'argent européen.

En Juillet, Trish Slater en collaboration avec AKTEA dépose une demande de financements pour accueillir les deuxièmes rencontres du réseau en avril 2007.

Publication du bulletin d'information AKTEA n° 8 par l'animatrice.

En Septembre 2006, l'animatrice du réseau a rencontré des membres du réseau des femmes de la côte de la pêche du réseau scandinave. La discussion entre les deux réseaux était importante tout d'abord pour mettre en place des collaborations mais aussi pour expliquer aux femmes du réseau scandinaves pourquoi les deux réseaux sont complémentaires. La bataille pour la prise en compte des femmes par le FEP fait partie des collaborations entre les deux réseaux. Les femmes du réseau scandinave ont par la suite décidé de joindre le réseau AKTEA



En Octobre 2006, et suite à la rencontre avec le réseau Scandinave l'animatrice a rencontré la présidente du réseau pour discuter de quelle façon nous allions regrouper plus de membres. Une lettre écrite par la présidente a été envoyée à toutes les organisations pour leur demander de joindre le réseau et payer leurs cotisations. La Présidente de AKTEA décide d'écrire à la commission européenne DG Pêche pour demander une reconnaissance européenne du réseau. Une lettre de John Mallet, demande au réseau AKTEA d'intégrer là où il peut les RAC et le comité consultatif européen.

Préparation des deuxièmes rencontres AKTEA en Irlande du Nord. Préparation du programme, appel à participer la réunion, contacts avec les associations, et autre.

En Février le réseau a invité la DG pêche de participer aux deuxièmes rencontres de AKTEA. Fokion Fotiadis nous a répondu qui ne pouvait pas joindre notre réunion et il est prêt de recevoir le réseau à Bruxelles. Une deuxième lettre est envoyée pour demander s'il est possible qu'une personne de l'unité structures qui gère le FEP vienne aux rencontres. Une réponse négative est arrivée le 11 avril 2007 sous prétexte que l'unité qui s'occupe du FEP a une charge de travail importante avec l'examen des plans stratégiques et des programmes opérationnels nationaux.

Mars-Avril collaboration directe avec Trish pour organiser les chambres, les repas, le voyage d'étude mais aussi le programme.

En Mars 2007, le réseau AKTEA est invité par la région Bretagne de participer à une réunion européenne concernant les aspects sociaux de la politique maritime européenne. Les femmes de AKTEA y compris la Présidente ont pris la parole pour donner leur point de vue sur la nécessité de former les conjointes collaboratrices, la reconnaissance officielle de certains métiers maritimes exercés par les femmes ou encore sur la nécessité d'avoir des contrats de travail à bord de navires de pêche et des assurances de santé en cas d'accident. Les femmes ont aussi soulevé la question du vieillissement de la flotte européenne et de son renouvellement.

Publication du bulletin d'information AKTEA n° 9 en septembre 2007.